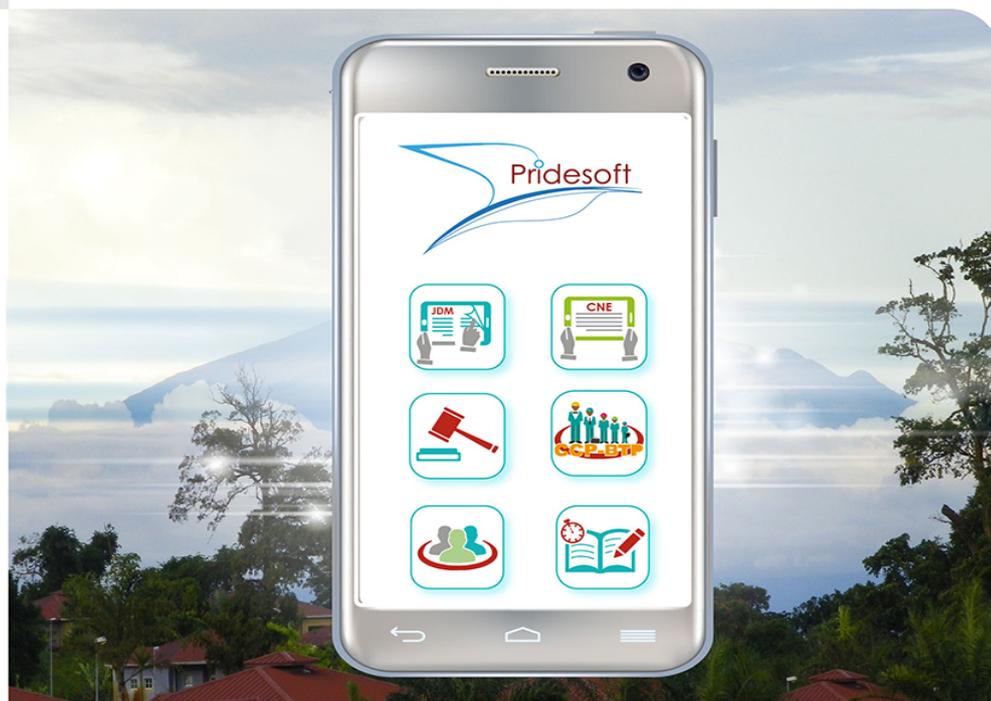




# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

GOVERNANCE PUBLIQUE	02	ADMINISTRATION	13	EDUCATION	05
RURAL	01	INFRASTRUCTURE	07	SANTE PUBLIQUE	05

**CONTACTS AGENCE**  
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

**CONTACTS PRIDESOFT**  
Tel : 222 20 49 17  
Web : pridesoft.armp.cm  
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1531

3 Avril 2018

3 April 2018

18H39/6:39 PM

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



**SOMMAIRE****# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AU SITE TOURISTIQUE DU LAC PANGNERE (TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL 2KM, (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	23-04-2018
<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AONO/CKKEM/CIPM-RTE/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/CKKEM/CIPM-RTE/2018 DU 02 AVRIL 2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA COMMUNE DE KEKEM TRONÇON INT N5 PETIT NKAM-MBAFAM-BAYON (9KM)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	24-04-2018
<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2018 DU 02 AVRIL 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KAMBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	24-04-2018
<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2018 DU 02 AVRIL 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A MBAFAM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	24-04-2018
<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2018 DU 02 AVRIL 2018. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBOEBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	24-04-2018

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

- 6**
- Reference** [003\(BIS\)/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/CDPM/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003(BIS)/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 27 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DES BUREAUX DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
- Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture** 19-04-2018
- 7**
- Reference** [001/RQ/MINMAP-NDIAN/DTB/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION N°01/RQ/MINMAP-NDIAN/DTB/2018 OF 26 / 03/2018 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE IDABATO HEALTH UNIT FUNDING: PIB 2018
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 20-04-2018
- 8**
- Reference** [013/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
- Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture** 24-04-2018
- 9**
- Reference** [002/RQ/CA/MYU/TB/PIB 2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** REQUEST FOR QUOTATIOA NO. 002/RQ/CA/MYU/TB/P1B 2018 OF 22/03/2018 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE INTEGRATED HEALTH CENTRE, EKOK, EYUMOJOCK SUB-DIVISION
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 12-04-2018
- 10**
- Reference** [N°08/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 29 MARS 2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 29 MARS 2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ENIET DE JIKEJEM CLE EN MAIN-PHASE 1. FINANCEMENT : BIP 2018; IMPUTATION : 52 25 331 01 340020 2222
- Nature de prestation** Autres Infrastructures
- Date de cloture** 23-04-2018
- 11**
- Reference** [002/AONO/CIPM/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 /AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 26/MARS/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
- Nature de prestation** Autres Infrastructures
- Date de cloture** 30-04-2018

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°09/18/AONO/MINESEC/CMPM /2018 DU 29 MARS 2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/18/AONO/MINESEC/CMPM /2018 DU 29 MARS 2018 POUR L'EQUIPEMENT DES ATELIERS D'INSTALLATION SANITAIRE DE CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (EN DEUX LOTS).FINANCEMENT : BIP DU MINESEC- 2018 -IMPUTATION : 52 25 333 01 340020 2270 411 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 02-05-2018
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">D13-49/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18.</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°D13-49/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIVE À LA PRODUCTION DE 7 500 ORDONNANCIERS (LOT 1) ET DE 4 000 CARNETS DE 50 VOUCHERS POUR LA RÉFÉRENCE DES PERSONNES DÉPISTÉES VIH+ (LOT 2). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 23-04-2018
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">D13-50/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°D13-50/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIVE À LA PRODUCTION DE 8 000 ALGORITHMES DE CHARGE VIRALE (LOT 1) ET 5 000 FICHES D'EXPÉDITION ET DE RETOUR DES RÉSULTATS DES ÉCHANTILLONS POUR LA RÉALISATION DE LA CHARGE VIRALE (LOT 2). <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 25-04-2018
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/DC/CCIMA/CIPM/2018 DU 02/04/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/DC/CCIMA/CIPM/2018 DU 02/04/2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX (2) LOTS PAR LA CCIMA <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 24-04-2018
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/DC/CCIMA/CIPM/2018 DU 02/04/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/DC/CCIMA/CIPM/2018 DU 02/04/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DE LA DOCUMENTATION AU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE (CIDE) DE LA CCIMA <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 25-04-2018
-----------	--

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 03/04/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°01/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 03/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ADDITIF N°01 DU 02 MARS 2018 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM-SM/2018 DU 09 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KELLENG, ARRONDISSEMENT DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">075/VII/MINMAP/RDPC/DDPC/C-SAC/CB-INFRA</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED UNSUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">075/VII/L/MIUNMAP/RDPC/DDPC/C-SAC/CB-INFRA</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED UNSUCCESSFUL. HE IS CALLED CAPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">073/viii/minmap/rdpc/ddpc/c-sac/cb-infra</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED UNSUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">072/VII/MINMAP/RDPC/DDPC/C-SAC/CB-INFRA</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> THE DIVISIONAL DELEGATE SU BJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY DECLARES UNSUCCESSFUL THE BIDS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER AS INDICATED IN THE TABLE BELOW:  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">074/VII/MINMAP/RDPC/DDPC/C-SA/CB/CB-INFRA</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED UNSUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 03/04/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°02/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 03/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ADDITF N°01 DU 02 MARS 2018 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM-SM/2018 DU 09 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOCK, ARRONDISSEMENT DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/C /PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°02/C/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM DU 27/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 05 FEVRIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DES BUREAUX DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/C/PR/MINMAP/DRLT/DD-W/2018 03/04/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°004/C/PR/MINMAP/DRLT/DD-W/2018 03/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION° 001/DC/PR/MINMAP/CDPM/W/2018 DU 06 MARS 2018, POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'HÔPITAL DE DISTRICT DE NYLON. MAÎTRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE NYLON FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/DC/ONCC/DG/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 03/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/ONCC/CIPM/2018 DU 01 MARS 2018 DE LA FOURNITURE DU NÉCESSAIRE POUR « FESTICOFFEE 2018 ».
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°02/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM DU 27/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 05 FEVRIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DES BUREAUX DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/D/PR/M1NMAP/DRLT/DD-W/2018 DU 03/04/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°004/D/PR/M1NMAP/DRLT/DD-W/2018 DU 03/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/CDM/WOURI/2018DU 06 AFARS 2018 POUR / FOURNITURE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'HÔPITALDE DISTRICT DE NYLON . MAÎTRE D'OUVRAGE DIRECTEUR HÔPITAL DE DISTRICT DE NYLON. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/18/DM/ CBBJ/SG /SAGEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°02/18/DM/ CBBJ/SG /SAGEF.PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°...02... /DC/C.BBJ/SG/CIPM/2018 DU 09/02/2018 POUR LA FOURNITURE EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BAMENDOU DANS LA COMMUNE DE BABADJOU.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>30</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°138/ONCC/DG/Cellule des Marchés</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°138/ONCC/DG/CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE CONSULTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2018 DU 1<sup>er</sup> MARS 2018 POUR LA FOURNITURE DU NÉCESSAIRE DE « FESTICOFFEE » 2018</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>31</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION D'INFRACTUOSITE N°02/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM DU 27/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 05 FEVRIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DES BUREAUX DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>32</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°01/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°01/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM. PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>33</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°02/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°02/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM. PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>34</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/CIPM/C.NK-ZEM/IA/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> OMMUNIQUE WN°03/C/C/NK-ZEM N°01AONO/CIPM/C.NK-ZEM/BEC/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EM BALEKOUET, D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP NKOHO, D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP MINGNE, D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'EP BASSESSA-BAFOU, D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AFOMBET ECOLE CATHOLOQUE DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN CINQ LOTS) EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007 (Bis) /A/DRMAP-DDMAP-F&amp;D/CDPM/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          ADDITIF N° 007 (BIS)/A/DRMAP-DDMAP-F&amp;D/CDPM/SPM/ 2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/C-GT/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&amp;D/CDPM-F&amp;D/2018 DU 15/02/2018/ POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CSI DE LOMPTA (LOGEMENT D'ASTREINTE DU MEDECIN) EN PROCEDURE D'URGENCE. LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU FARO ET DÉO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS CITÉ QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Y RELATIF ONT CHANGÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>36</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">010/A/DRMAP-DDMAP-F&amp;D/CDPM/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          ADDITIF N° 010/A/DRMAP-DDMAP-F&amp;D/CDPM/SPM/2018 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/C-GT/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&amp;D/CDPM-F&amp;D/2018 DU 15/02/2018/ POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DU CSI DE LOMPTA (LOGEMENT D'ASTREINTE DU MÉDECIN) EN PROCÉDURE D'URGENCE LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DE FARO ET DÉO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS CITÉ QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Y RELATIF ONT CHANGÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>37</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF 001 DU 02/04/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          ADDITIF 001 DU 02/04/2018 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/ SPM/CDPM/ 2018 DU 15/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR EN MATERIAUX LOCAUX A LA SAR/SM D'AWAE, DANS LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>38</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/C/C/NK-ZEM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          COMMUNIQUE N°02/C/C/NK-ZEM/18 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONG-ZEM, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS QUE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CIPM/C, NK-ZEM/BEC/2018 DU 09 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE À NTSINGFOU 2 ET ÉLECTRIFICATION RURALES À TEKANG 2 DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN DEUX LOTS) LANCÉ (EN PROCÉDURE D'URGENCE) INITIALEMENT PRÉVUE LE 30 MARS 2018 À 14H00 MINUTES EST REPORTÉE. EN OUTRE, LE PARAGRAPHE 13-1 DE L'AVIS D'APPEL 'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIPM/C. NK-ZEM/BEC/2018 DU 09 MARS 2018 EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIF:</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## COMMUNE DE TIBATI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AU SITE TOURISTIQUE DU LAC PANGNERE (TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL 2KM, (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5236467046410242811861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public Exercice 2018, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement des voies d'accès au site touristique du lac Pangnera (travaux de bitumage en enduit superficiel 2km).

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repliement du matériel ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Couche de base en grave latéritique (ép. 20 cm) ;
- Revêtement en enduit superficiel bicouche.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante millions (70 000 000) FCFA**.

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d' Investissement Public de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **5236467046410242811861**.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de 90.000 (quatre-vingt dix mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 23/04/2018 à 14 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MO/CIPMC-TIB/2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AU SITE TOURISTIQUE DU LAC PANGNERE (TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL, (En procédure d'urgence) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 400 000 (un million quatre cent mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23/04/2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique inférieure à 70% des "oui".
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

**JDM n° 1531 du 3 Avril 2018**

Page 11 sur 99

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

03/04/2018



1.	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché	oui/non
2.	accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 70 millions	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne,niveleuse équipée de hpper. compacteur avec cylindre roulant, camion-citerne à eau, petits outils,Véhicule de liaison)	oui/non
6.	La proposition technique ;(Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur 1 honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation techniqueseront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

Le Maître d ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48**

NGAOUNDERE le 2 Avril 2018

Le MAIRE

**DAHIROU AMADOU**

# COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
03/AONO/CKKEM/CIPM-RTE/2018 DU 02 AVRIL 2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE  
LA COMMUNE DE KEKEM TRONÇON INT N5 PETIT NKAM-MBAFAM-BAYON (9KM)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2018, le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Santé Publique un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux d'entretien routier de la Commune de KEKEM : Tronçon Int N5 Petit Nkam-MBAFAM-BAYON (9km)

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment ;

- Etude et Installation du chantier
- Nettoyage et Terrassement
- Ouvrages

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de 27000 000 (Vingt-sept millions) de FCFA,

## 4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Entretien Routier de la Commune de KEKEM : Tronçon Int N5 Petit Nkam-MBAFAM-BAYON (9km).

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Entretien routier.

## 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique, exercice 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de 45 000 (quarante cinq mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le **24 AVRIL 2018 à 10 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/CKKEM/CIPM-RTE/2018 DU RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA COMMUNE DE KEKEM TRONÇON INT N5 PETIT NKAM- MBAFAM-BAYON (9KM). DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 540 000 (Cinq cent quarante mille) de FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

NB: Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **24 AVRIL 2018 à partir de 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Kékem en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative au terme du dépouillement;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- Certification de la photocopie d'une pièce déjà certifiée ;

### 14.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Personnel d'encadrement ;
- Expérience de l'entreprise ;
- Moyens logistiques et matériels ;
- Visite de site ;
- Méthodologie d'exécution, planning
- Capacité financière ;
- Offre financière.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter, le marché est attribué au suivant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem., Téléphone ; 672 760461 / 697 269 737.

*KEKEM le 2 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**LEUMASSI Bonaventure**

# COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
04/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2018 DU 02 AVRIL 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KAMBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU  
HAUT-NKAM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2018 et suivant, le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'électrification rurale du village KAMBO dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux du présent Appel d'Offres, consistent sommairement à l'électrification rurale en extension du réseau MT/BT Triphasé et l'éclairage public du village KAMBO avec câble Almélec 3x34mm<sup>2</sup> qui s'étend environs sur 1,344Km et câbles préassemblés 3x70+NP+2EP pour la BT, qui s'étend environ sur 3,503Km et répartis de la manière suivante :

A- Phase I

a. **Construction d'une ligne MT triphasée en Almélec 3x34mm<sup>2</sup>**: Dans cette étape, le réseau partira d'une bretelle de dérivation sur le support en béton portant le transformateur existant situé à l'usine à café. Ensuite, on construira une ligne MT triphasée en câble almélec 3x34mm<sup>2</sup> à travers la pose d'un support métallique N°1 de 12m portant un IACM avec des traverses en herse métallique. Ensuite, poser des supports poteaux bois de 11m; des traverses bois en Azobé traités de 2,40m de long pour la dérivation sur l'ensemble des supports ainsi que des tiges renforcées, des chaînes d'ancrages MT, des pinces d'ancrage MT, des isolateurs rigides aux extrémités de ces traverses et des montants fer plat ;

b. **Construction d'un Poste de transformation MT triphasé H61- 100 KVA - 30Kv**: Il s'agira de poser un support de 12m métallique comportant les éléments de soutiens tels que : herses et autres qui portera un transformateur triphasé H61-100 KVA et tous les accessoires de protection et de sécurité (Parafoudres, Coupes Circuit à expulsion, etc) ;

B- Phase II

c. **Construction d'une ligne BT triphasée en câble préassemblé 3x70mm<sup>2</sup>+NP+2EP** : cette étape concerne essentiellement la deuxième phase de notre projet. Il s'agira de poser le câble préassemblé 3x70mm<sup>2</sup>+NP+2EP ; les supports bois de 9m de long ainsi que les armements d'ancrages, d'alignements, les terres de type C les raccords (ens de 4elts) et de confectionner deux branchements et abonnements témoins.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de 77 000 000 (soixante dix-sept millions) FCFA (Autorisation d'engagement) dont 50 660000 FCFA pour la phase I (Crédit de paiement) et 26 340 000 FCFA pour la phase II (tranche conditionnelle).

## 4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Electrification rurale du village KAMBO.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux d'électrification.

## 6. Financement

Les travaux, objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, Exercice 2018 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de 125 000 (Cent vingt cinq mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le **24 AVRIL 2018 à 10 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2018 du 02 AVRIL 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KAMBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois pour chaque phase. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé 1 540 000 (un million cinq cent quarante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

**NB** . : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **24 AVRIL 2018 à partir de 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Kékem en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre administrative ou financière ;
- Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 70%(soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- Défaillance au cours des trois (03) exercices antérieurs ;
- Certification de la photocopie d'une pièce déjà certifiée ;

### 14.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Personnel d'encadrement ;
- Expérience de l'entreprise ;
- Moyens logistiques et matériels ;
- Visite de site ;
- Méthodologie d'exécution, planning
- Capacité financière ;
- Offre financière.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter, le marché est attribué au suivant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem, Téléphone ; 672 760 461 / 697 269 737.

*KEKEM le 2 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**LEUMASSI Bonaventure**

## COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°05/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2018 DU 02 AVRIL 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION  
D'EAU POTABLE A MBAFAM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2018 et suivant, le Maire de la Maire de la Commune de Kekem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'adduction d'eau potable de Mbafram dans la commune de Kekem, Département du Haut-Nkam.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Marché comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment :

- Mobilisation générale ;
- Captage des sources 1et 2 ;
- Construction du bassin dedécantation ;
- Construction du réseau d'adduction ;
- Construction des réservoirs 1et 2 posés au sol de 25 m3 chacun ;
- Construction du réseau dedistribution ;
- Construction des ouvrages de puisage ;
- Fourniture et pose des organes de sécurité sur le réseau ;
- Pérennisation des ouvrages.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de 70 000 000 (soixante dix millions) FCFA (Autorisation d'engagement) dont 40 000 000 CFA pour la phase I (crédit de paiement) et 30 000 000 FCFA pour la phase II(tranche conditionnelle).

### 4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné :Adduction d'Eau Potable de Mbafram.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte àégalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux d'adduction d'eau et/ou de forage.

### 6. Financement

Les travaux, objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, Exercice 2018 et suivants.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de 1 original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de **120 000 (Cent vingt mille) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le **24 AVRIL 2018 à 10 heures précises** contre récépissé et devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2018 DU 02 AVRIL 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MBAFAM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois pour chaque phase. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé 1 400 000 (un million quatre cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **24 AVRIL 2018 à partir de 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Kékem en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative au terme du dépouillement;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- Certification de la photocopie d'une pièce déjà certifiée ;

### 14.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Personnel d'encadrement ;
- Expérience de l'entreprise ;
- Moyens logistiques et matériels ;
- Visite de site ;
- Méthodologie d'exécution, planning
- Capacité financière ;
- Offre financière.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter, le marché est attribué au suivant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem.

*KEKEM le 2 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**LEUMASSI Bonaventure**

# COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°06/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2018 DU 02 AVRIL 2018. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBOEBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM,  
DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2018, le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Santé Publique un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Mboebo dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadres du détail quantitatif et estimatif notamment :

- Les travaux préliminaires-terrassement ;
- Les fondations ;
- Du béton armé en élévation ;
- Les maçonneries ;
- Les enduits, chapes et divers ;
- Les revêtements scellés ;
- Lacharpente, couverture et plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture et vitrerie ;
- Les fluides.

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de 50 000 000 (cinquante millions) de FCFA.

## 4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Construction du Centre de Santé Intégré de Mboebo.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Bâtiment.

## 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique, exercice 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de **65 000 (soixante cinq mille) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le **24 AVRIL 2018 à 10 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2018 DU 02 AVRIL 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBOEBO, DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 000 000 (Un million) de FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

**NB** : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **24 AVRIL 2018 à partir de 11 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Kékem en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative au terme du dépouillement ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- Certification de la photocopie d'une pièce déjà certifiée ;

### 14.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Personnel d'encadrement ;
- Expérience de l'entreprise ;
- Moyens logistiques et matériels ;
- Visite de site ;
- Méthodologie d'exécution, planning;
- Capacité financière;
- Offre financière.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem.

*KEKEM le 2 Avril 2018*

*Le MAIRE*

**LEUMASSI Bonaventure**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003(BIS)/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 27 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DES BUREAUX DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA MÉNOUA, RÉGION DE L'OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Menoua, Autorité Contractante relance en procédure d'urgence pour le compte du **Proviseur du Lycée de Bilingue de Ngwatta et du Directeur du CETIC de Fongo-Ndeng**, l'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et des bureaux dans certains établissements d'Enseignement Secondaire du Département de la Menoua, Région de L'Ouest en deux lots restants :

**Lot2 : CETIC de Fongo-Ndeng**

**Lot 3 : Lycée de Bilingue de Ngwatta**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

TRAVAUX PREPARATOIRES

- TERRASSEMENT

- FONDATIONS

- MACONNERIE-ELEVATION

- CHARPENTE-COUVERTURE

- MENUISERIE METALLIQUE

- ELECTRICITE

- PEINTURE

- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

L'ensemble des travaux est réparti en **deux** lots restants et leur coût prévisionnel, toutes taxes comprises est comme

suit

N°	DESIGNATION	MONTANT TTC
<b>Lot 2</b>	Construction d'un bloc de deux salles de classe et des bureaux au Construction d'un bloc de deux salles de classe et des bureaux au <b>CETIC de FONGO-NDENG.</b>	20.000 000
<b>Lot 3</b>	Construction d'un bloc de deux salles de classe et des bureaux au <b>Lycée de Bilingue de Ngwatta.</b>	20.000 000

#### 4. Allotissement

L'ensemble des travaux est réparti en **deux** lots.

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

#### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) 2018.

#### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès du Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Menoua à Dschang

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Menoua à Dschang, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de **Quarante Mille (40 000)** francs CFA non remboursables au titre des frais d'achat de dossier

#### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et **six (06)** copies marqués comme tels,devraêtre déposée sous pli fermé et contre récépissé dans les Services de l'Autorité Contractante, Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Menoua à Dschang,au plus tard le **19/04/2018** à **14 heures 30 mn précises**, heure localeet devra porter la mention :

**Dossier d'Appel d'Offres N° 003(BIS)/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/CDPM/2018 du 27 MARS 2018, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et des bureauxdans certains établissements d'Enseignement Secondaire du Département de la Menoua,Région de L'Ouest.En procédure d'urgence.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est **de Quatre-vingt-dix(90) jours calendaires.**

#### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dansla pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000( quatre cent mille)** francs CFA, et valable pendant 30 joursau-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré dans les trente (30) jours suivant la désignation de l'attributaire pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et au plus tard **trente (30) jours** après expiration du délai de validité des offres. Pour l'attributaire le cautionnement provisoire sera libéré dès la constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

# Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **19/04/2018 à 15 heures 30mn** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Menoua, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Menoua à Dschang. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres seront ouvertes en **un temps** et évaluées en **trois étapes**.

**1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

**2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

**3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques ont été retenues.

## 14. Critères d'évaluation

### 12- Principaux critères éliminatoires:

- Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du DAO et non produite en 07 exemplaires
- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Non-respect du délai d'exécution ;
- Absence d'un rapport de visite de site dûment daté et signé par le soumissionnaire.
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Avoir un marché abandonné ou en retard du fait de l'entrepreneur.

### 13- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires (2 critères) ;
- b) Références de l'entreprise (6 critères) ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser (5 critères) ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise (4 critères) ;
- e) Proposition technique (3 critères) ;
- f) Rapport de visite de site illustratif (2 critères) ;
- g) Présentation de l'offre (2 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **17 critères des 24 critères de qualification** énumérés ci-dessous évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

## 15. Attribution

**Aucun soumissionnaire ne peut avoir plus d'un (01) lot.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Menoua, Tél : 233 45 13 58.

*DSCHANG le 27 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***SIGNOU Boniface***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDIAN

**NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION N°01/RQ/MINMAP-NDIAN/DTB/2018 OF 26 / 03/2018 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE IDABATO HEALTH UNIT FUNDING: PIB 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Within the framework of the 2018 Public Investment Budget, the Divisional Delegate of Public Contracts Ndian hereby launches a Request for Quotation **NO 01/RQ/DDIVIINMAP NDIANIMDTB/2018 OF 26/03/2018**

## FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE IDABATO HEALTH UNIT

## 2. Consistance des prestations

The supplies comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the project after preliminary studies is 15 000 000 CFAF

## 4. Participation et origine

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this request for quotation.

## 5. Financement

Services which form the subject of this request for quotation shall be funded by the Public Investment Budget of the 2018 financial year. Budget:

## 6. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the office of the Divisional Delegation of Public Contracts Ndian as soon as this notice is published.

## 7. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the Divisional Delegation of Public Contracts Ndian as soon as this notice is published up n~ presentation of a treasury receipt

attesting to the payment of a non-refundable fee of 20. 00 FCFA, payable at the Treasury, Mundemba.

## 8. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and five (06) copies marked as such, should reach the office of the Divisional Delegation of Public

Contracts Meme not later than 20/04\_/2018 at 10 am and should carry the inscription:  
« Request for quotation

N° -01/RQ/MINMAP NDIAN/DTB/2018 Of 26/03/2018

### FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE IDABATO HEALTH UNIT

"To be opened only during the Bid - opening session"

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and five (06) copies marked as such, should reach the office of the Divisional Delegation of Public Contracts Meme not later than 20/04\_/2018 at 10 am and should carry the inscription:  
« Request for quotation

## 9. Delai de Livraison

The maximum period provided for the execution of the supplies is Two (02) months.

## 10. Cautionnement Provisoire

Bidders must include in their administrative documents, a bid bond issued by a bank approved by the Ministry in charge of Finance and recognized by COBAC featuring on the list in Document VII of the request for quotation of an amount of **300.000 CFAF** and valid for thirty (30) days beyond the validity of the bids.

Under pain of being rejected, only originals or certified true copies from the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers, etc.) of the documents required must imperatively be produced in accordance with the special conditions of the request for quotation. They must not be older than three (03) months.

Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and request for quotation shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by an approved bank by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the request for quotation documents shall lead to outright rejection of the bid without appeal.

## 11. Recevabilité des Offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and five (06) copies marked as such, should reach the office of the Divisional Delegation of Public

Contracts Meme not later than 20/04\_/2018 at 10 am and should carry the inscription:  
« Request for quotation

N° -01/RQ/MINMAP NDIAN/DTB/2018 Of 26/03/2018

### FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE IDABATO HEALTH UNIT

"To be opened only during the Bid - opening session"

## 12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase on the 20/04/2018 at 11 am local time by the Tenders Board of the Contracting Authority in the Conference Hall of the Divisional Delegation of Public Contracts Ndian, located at the SDO office Mundemba. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

## 13. Critères d'évaluation

1. 9. A bid shall be rejected if:

- It lacks any Administrative document; .•
- The technical score is less than the minimum required;
- It has any fake or forged document;
- Absence of any quantified unit price.
- Non compliance with the model bid documents (Documents 9 and 10).
- It carries any false information.

## II. Main Qualification criteria 7e ?

The criteria for qualification of candidates should be in the following:

- Access to credit or other financial sources (4 million francs at least) Yes / No

4.\* References of similar jobs; 94/ Yes / No . •

- Availability of spare parts and/or after sales service Yes

+ Availability of necessary equipment Yes / No

4 Experience of supervisory staff Yes / No

- Methodology Yes/No
- Turnover as in business license above or equal to 4 million francs CFA;
- Qualified personnel relevant to the job.

## 14. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders

## 15. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of the Divisional Delegation of Public Contracts Ndian from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm. Tel: 671595645

MUDEMBA le 26 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**AKA MARTIN TYOGA**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
013/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/ SPM/CDPM/2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET  
AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics pour la **MEFOU et AFAMBA** (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte du **SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE MFOU**, un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- 1- Les travaux préparatoires ;
- 2- Les travaux d'élévation;
- 3- Les travaux de charpente, couverture et faux plafond ;
- 4- Les travaux plomberie et sanitaires ;
- 5- Les travaux revêtement ;
- 6- Les travaux d'électricité ;
- 7- Les travaux de menuiserie bois et menuiserie métallique ;

8- Les travaux de peinture et vernis etc...

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA**

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINAT** de la République du Cameroun, **exercice 2018**.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics de **la MEFOU et AFAMBA**, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de **la MEFOU et AFAMBA**, sise dans les locaux de la Délégation Départementale des Marchés Publics de **la MEFOU et AFAMBA**, contre présentation d'une quittance de versement de **(40 000) Quarante mille francs CFA**, délivrée par **la Recette des Finances de MFOU**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA au plus tard le **\_24/04/2018\_ à 14H30mn** (heure locale), et devront porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N° 013/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/ SPM/CDPM/ 2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABI**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **400.000 (Quatre Cents Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

## 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **\_24/04/2018\_ à 15h30mn** dans la salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la **MEFOU et AFAMBA**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence d'une pièce de l'offre administrative;
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
- 4- Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative **sous 48 heures à compter de la date de l'ouverture des plis** ;
- 5- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** d'éléments positifs;

### 14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1- L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire;
- 2- La présentation du dossier de Soumission ;
- 3- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments;
- 4- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- 5- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- 6- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- 7- La Capacité financière de l'entreprise.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Autorité Contractante de la **MEFOU ET AFAMBA** ou du **SOUS-PREFET DE MFOU**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au **MINMAP** au **numéro vert 88200606**.

YAOUNDE le 2 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ENAMA GEORGES PATRICK**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

**REQUEST FOR QUOTATION NO. 002/RQ/CA/MYU/TB/P1B 2018 OF 22/03/2018 FOR THE SUPPLY OF  
MEDICAL EQUIPMENT TO THE INTEGRATED HEALTH CENTRE, EKOK, EYUMOJOCK SUB-DIVISION**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

The State of Cameroon represented by the Divisional Delegate of Public Contracts for Manyu, the Contracting Authority, hereby launches a request for quotation FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE INTEGRATED HEALTH CENTRE, EKOK, EYUMOJOCK SUB-DIVISION

## 2. Nature of services

THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE INTEGRATED HEALTH CENTRE, EKOK, EYUMOJOCK SUB-DIVISION

## 3. Estimated cost

The Amount of the project after preliminary studies is fixed at Eight million (8.000.000) FCFA.

## 4. Participation and origin

Participation in this invitation is open to registered qualified contractors of the Republic of Cameroon with financial ability, technical and professional expertise in medical equipments Supplies

## 5. Financing

The supplies, subject of the present Request for Quotation, shall be financed by the Public Investment Budget 2018

## 6. Consultation of tender file

The Quotation file may be consulted at the Divisional Delegation of Public Contracts for Manyu during working hours.

## 7. Acquisition of tender file

The Quotation file may be acquired from the Divisional Delegation of Public Contracts for Manyu upon presentation of a non refundable treasury receipt of Sixteen Thousand (16000) francs CFA bearing the name of the company.

## 8. Submission of bids

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt of the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu not later than 12/04/2018. at 09 am local time and should carry the inscription:

## 9. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the project owner for the delivery of the supplies is one month

## 10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate banking establishment approved by the MINFI of an amount of one hundred and sixty thousand (160000) FCFA.

## 11. Admissibility of bids

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt of the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu not later than 12/04/2018. at 09 am local time and should carry the inscription:

**REQUEST FOR QUOTATION  
NO. 002/RQ/CA/MYU/TB/PIB 2018 OF 22/03/2018  
FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE INTEGRATED  
HEALTH CENTRE, EKOK, EYUMJOCK SUB-DIVISION**

**"To be opened only during the bid opening session"**

**The offers or bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.**

## 12. Opening of bids

The opening of the bids in one phase shall be done on 12/04/2018 at 10 am in the Conference Hall of the Divisional Delegation of MINEPAT by the competent tenders' board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file

Bids should be costed exclusive of value added taxes (VAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by the signed model tender if your bid is chosen.

## 13. Complementary information

Further complementary information may be obtained during working hours from **the Delegation of Public Contracts, Mamfe** Tel: 233 34 10 40 / 233 34 10 42.

*MAMFE le 22 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**NKOUNTO CHRISTO NJITO**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 29 MARS 2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ENIET DE JIKEJEM CLE EN MAIN-PHASE 1. FINANCEMENT : BIP 2018; IMPUTATION : 52 25 331 01 340020 2222**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP EXERCICE 2018  
**IMPUTATION**  
52 25 331 01 340020 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2018, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction de l'ENIET de JIKEJEM, Région du Nord-ouest, Département du BUI, Arrondissement d'OKU.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre de ce projet comprennent :

- A L'Aménagement de deux plates-formes et la réalisation de trois murs de soutènement
- B La construction d'un bloc pédagogique de 08 salles de classe et 04 bureaux en R+1
- C La construction d'un bloc pédagogique de 04 salles de classe et deux salles spécialisées en R+1
- D La construction d'un atelier de maçonnerie
- E La construction d'un atelier d'électricité
- F La construction d'un logement d'astreinte
- G La construction d'un bloc de 08 latrines
- H La construction d'un réseau d'adduction d'eau potable par écoulement gravitaire
- I La construction d'une ligne électrique alimentant l'ENIET
- J L'aménagement de la voie d'accès à l'ENIET DE JIKEJEM

A. Pour l'aménagement de deux plates-formes et la réalisation de trois murs de soutènement

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Le terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie.

B. Pour la construction d'un bloc pédagogique de 08 salles de classe et 04 bureaux en R+1

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Le terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

C. Pour la construction d'un bloc pédagogique de 04 salles de classe et deux salles spécialisées en R+1

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Le terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Le VRD.

D. Pour la construction d'un atelier de maçonnerie

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Le terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;

- Le VRD.

## E. Pour la construction d'un atelier d'électricité

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Le terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Le VRD.

## F. Pour la construction d'un logement d'astreinte

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Le terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Le VRD.

## G. Pour la construction d'un bloc de 08 latrines

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Les travaux de fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Le VRD.

## H. Pour la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable par écoulement gravitaire

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- La construction d'un dispositif de captage;
- La fourniture et pose des conduites;
- La construction d'un réservoir et d'un dispositif de vidange.

## I. Pour la construction de la ligne électrique alimentant l'ENIET

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- la fourniture et pose de tous les supports et équipements nécessaires à l'amenée de la HTA ;
- la fourniture et pose d'un transformateur H61 25KVA 17,32KV/B2 et son raccordement au réseau public ;
- La fourniture, pose et raccordement d'un comptage BT;
- La fourniture et la pose du tableau basse tension;
- La fourniture et pose des câbles de liaison entre les différents coffrets et tableaux ;
- les canalisations et les terrassements nécessaires (tranchées) ;

## J. Pour la construction de la voie d'accès

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux assainissement et de drainage

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux issus des études préalables est de FCFA TTC 400 000 000 (Quatre cent millions de francs).

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire 52 25 331 01 340020 2222.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 180 000 ( Cent quatre-vingt mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du dossier.

### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, « Bâtiment C » porte 813 au plus tard le **23/04/2018 à 13 heures**, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°08/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 29 MARS 2018  
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE  
L'ENIET DE JIKEJEM CLE EN MAIN-PHASE 1.  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des travaux du présent Marché est de cent quatre-vingt (180) jours.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de FCFA TTC 8 000 000 (huit millions de francs CFA), établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23/04/2018 à 14 heures** au MINESEC (salle de conférence), par la Commission de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.  
Cette ouverture se fera en un temps.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

### \*. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 H au-delà du délai réglementaire ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 180 jours) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés (MINMAP) ;
- Note Technique inférieure à 70%.

### \*. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Attestation de capacité financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre) délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Méthodologie ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé à chaque page, signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé »

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

## 15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59.

YAOUNDE le 29 Mars 2018

Le MINISTRE

**NALOVA LYONGA**

# COMMUNE DE MFOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 /AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 26/MARS/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de MFOU (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de **MFOU**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, dans la Commune de MFOU, Département de **MEFOU et AFAMBA**, Région du **CENTRE**.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires et études ;
- La construction du forage à grand débit entre 3 et 4 m3/heure ;
- La construction d'un château d'eau en plastique de 5 m3 ;
- La construction d'une buse de refoulement ;
- La construction d'une canalisation du réseau de distribution;
- Le tableau de commande ;
- La construction des bornes fontaines et des branchements particuliers ;
- La robinetterie ;
- Les vidanges et les ventouses.

## 3. Coût Prévisionnel

COMMUNE	LIBELE DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
MFOU	Construction d'une MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1	01	MENDONG 1(LIEU DIT ELIG NGA MBO A COTE DU STADE)	24 897 000 (Vingt Quatre Cent Quatre Vingt Di

## 4. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELE DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
MFOU	Construction d'une MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1	01	MENDONG 1 (LIEU DIT ELIG NGA MBO A COTE DU STADE)	24 897 000 (Vingt Quatre Millions Huit Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille) F CFA

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEE** de la République du Cameroun, exercice 2018.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de MFOU (Secrétariat Général), dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de MFOU (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement de **(45 000) Quarante Cinq mille francs CFA**, délivrée par **la Recette Municipale de MFOU**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

### 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de MFOU (Secrétariat Général) au plus tard le **30/Avril/2018 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

**N° 002 /AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 26/Mars/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

### 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **500.000 (Cinq Cent Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **500.000 (Cinq Cent Mille)** francs CFA. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

## 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **30/Avril/2018 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de MFOU.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### *Critères éliminatoires*

- 1- Absence d'une pièce administrative,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Sous détail d'un prix quantifié omis dans le bordereau des prix unitaires,
- 4- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 5- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70%;

### *Critères essentiels de qualification*

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
- 2- La qualité de la présentation du dossier de Soumission ;
- 3- Les références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures similaires ;
- 4- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- 5- La qualification et l'expérience du personnel du chantier ;
- 6- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- 7- La solvabilité financière de l'entreprise.

**N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Autorité Contractante. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro vert suivant 88200606.

YAOUNDE le 26 Mars 2018

Le MAIRE

**BELINGA Roger**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/18/AONO/MINESEC/CMPM /2018 DU 29 MARS 2018 POUR L'EQUIPEMENT DES ATELIERS D'INSTALLATION SANITAIRE DE CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (EN DEUX LOTS). FINANCEMENT : BIP DU MINESEC- 2018 -IMPUTATION : 52 25 333 01 340020 2270 411**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP DU MINESEC EXERCICE 2018  
**IMPUTATION**  
52 25 333 01 340020 2270 411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2018, le Ministre des Enseignements Secondaires lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement des ateliers d'installation sanitaire de certains établissements d'Enseignement Secondaire (EN DEUX LOTS).

## 2. Consistance des prestations

Pour chacun des lots, les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements décrits dans le tableau ci-dessous :

Equipement des ateliers d'Installation Sanitaire des Lycées Techniques de BAFIA-LAMBATA (lot 1) et de MOLYKO-BUEA (lot 2).

NB : Désignation et Quantité identiques pour les deux lots.

N°	Désignations	Quantité
1	Détecteur d'eau à longue portée	1
2	Kit de montage des installations hydro sanitaire	1
3	Machine à épreuve pour test de pression dans les tuyauteries	1
4	Chlorateur pneumatique	1
5	Bélier hydraulique	1
6	Banc de traitement d'eau par adoucisseur et pompe doseuse	1
7	Mini atelier de forage pompe	1
8	Banc didactique d'étude des pompes en série et en parallèle	1
9	Coffret de 7 filières de plombier	2
10	Kit d'analyse chimique d'eau en laboratoire	1
11	Meule portative	1
12	Etau d'établi	06
13	Jeu de robinets	1
14	Jeu d'appareils sanitaires didactiques	1
15	Etabli en bois massifs	2
16	Ventouse électromagnétique	2
17	Débitmètre	2

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de cent millions FCFA TTC (100 000 000), donc cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA toutes taxes comprises pour chaque lot.

### 4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué de deux (02) lots répartis ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Equipement de l'atelier d'installation sanitaire du Lycée Technique de BAFIA-LAMBATA.

Lot 2 : Equipement de l'atelier d'Installation Sanitaire du Lycée Technique de MOLYKO-BUEA.

NB : un même candidat peut soumissionner pour les deux lots.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné et ayant déjà réalisé des prestations similaires.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires de l'Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire 52 25 333 01 340020 2270 411.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 100 000 ( cent mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra être déposé contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, « Bâtiment C » porte 813 au plus tard le 02/05/2018 à 13 heures, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°09/18/AONO/MINESEC/CMPM /2018 DU 29 MARS 2018  
POUR L'EQUIPEMENT DES ATELIERS D'INSTALLATION SANITAIRE  
DE CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (EN DEUX LOTS).  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations, est de quatre-vingt-dix (90) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de CFA 1 000 000 FCFA (un million de francs CFA) pour chacun des lots, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 02/05/2018 à 14 heures au MINESEC, par la Commission de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Cette ouverture se fera en un temps.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

**\*. Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 H au-delà du délai réglementaire ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 90 jours) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés établie par le MINMAP ;
- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques ;
- Non-conformité de plus de 20% des Spécifications techniques de la fourniture prescrites dans le DAO (cf. STF) ;
- Note technique

**\*. Critères essentiels :**

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Attestation de capacité financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre) délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
- Certificat de garantie délivré par le fournisseur (au moins 6 mois) ;
- Service après-vente ;
- Spécifications Techniques des Fournitures (STF) paraphées à chaque page, signées à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

## 15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Services des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59.

YAOUNDE le 29 Mars 2018

Le MINISTRE

**NALOVA LYONGA**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°D13-49/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIVE À LA PRODUCTION DE 7 500  
ORDONNANCIERS (LOT 1) ET DE 4 000 CARNETS DE 50 VOUCHERS POUR LA RÉFÉRENCE DES  
PERSONNES DÉPISTÉES VIH+ (LOT 2).**

## FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , SUBVENTION FONDS MONDIAL- NOUVEAU MÉCANISME

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités de lutte contre le VIH/SIDA, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la production de 7 500 ordonnanciers (lot 1) et de 4 000 carnets de 50 vouchers pour la référence des personnes dépistées VIH+ dans les Unités Mobiles et différents services des Formations Sanitaires (lot 2).

## 2. Consistance des prestations

La Consultation porte sur la production des ordonnanciers et de carnets de 50 vouchers suivant le tableau ci-après :

N° de Lot	Désignation	Quantité
Lot 1	Production des ordonnanciers	7 500
Lot 2	Production des carnets de 50 vouchers pour la référence des personnes dépistées VIH+	4 000

**NB 1 : Les échantillons sont disponibles au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique.**

**NB 2 : Joindre un (01) échantillon des ordonnanciers ou des carnets proposés dans l'offre.**

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette production se présente comme suit par lot:

**Lot 1 : quinze millions (15 000 000) de FCFA hors taxes, soit dix-sept millions huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cent (17 887 500) FCFA TTC ;**

**Lot 2 : six millions (6 000 000) de Fcfa hors taxes, soit sept millions cent cinquante-cinq mille (7 155 000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Un soumissionnaire peut soumissionner pour les deux lots et être attributaire de l'ensemble des lots.

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises d'imprimerie de droit Camerounais ayant une expérience dans la production de ce type de document.

## 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **la subvention Fonds Mondial- Nouveau Mécanisme de Financement, Année 2018.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation ainsi que les spécimens des ordonnanciers et de carnets de 50 vouchers peuvent être retirés au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 22 2210 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation ainsi que les spécimens des ordonnanciers et de carnets de 50 vouchers peuvent être retirés au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 22 2210 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 25 avril 2018 à 10 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*Demande de Cotation N° D13-49 /DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 relative à la production de 7 500 ordonnanciers (lot 1) et de 4 000 carnets de 50 vouchers pour la référence des personnes dépistées VIH+ (lot 2) : \_\_\_\_\_ (BV préciser le lot relatif à votre soumission)*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison pour chacun de lot est fixé à **vingt (20) jours à compter de la date de délivrance du Bon à Tirer (BAT)**. Les documents seront livrés au GTC/CNLS.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 25 avril 2018 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante et reconnue conforme** pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les documents de manière satisfaisante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

YAOUNDE le 3 Avril 2018

Le MINISTRE

**MAMA FOU DA André**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°D13-50/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIVE À LA PRODUCTION DE 8 000 ALGORITHMES  
DE CHARGE VIRALE (LOT 1) ET 5 000 FICHES D'EXPÉDITION ET DE RETOUR DES RÉSULTATS DES  
ÉCHANTILLONS POUR LA RÉALISATION DE LA CHARGE VIRALE (LOT 2).**

## FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , SUBVENTION FONDS MONDIAL- NOUVEAU MÉCANISME

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités de lutte contre le VIH/SIDA, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la production des algorithmes de CV (lot 1) et des fiches d'expédition et de retour des résultats des échantillons (lot 2) pour la réalisation de la charge virale à l'intention des formations sanitaires et des laboratoires.

### 2. Consistance des prestations

La Consultation porte sur la production des algorithmes de CV et des fiches d'expédition et de retour des résultats des échantillons suivant le tableau ci-après :

N° de lot	Désignation	Quantité
Lot 1	Production des algorithmes de cv pour la réalisation de la charge virale	8 000
Lot 2	Production des fiches d'expédition et de retour des résultats des échantillons pour la réalisation de la charge virale	5 000

**NB 1 : Les échantillons sont disponibles au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique.**

**NB 2 : Joindre un (01) échantillon des algorithmes ou des fiches proposés dans l'offre.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque lot est de :

- **Lot 1 : douze millions (12 000 000) de FCFA hors taxes**, soit 14 310 000 (quatorze millions trois cent dix mille) FCFA TTC ;

- **Lot 2 : dix millions (10 000 000) de FCFA hors taxes**, soit 11 925 000 (onze millions neuf cent vingt-cinq mille) FCFA TTC.

### 4. Allotissement

Un soumissionnaire peut soumissionner pour tous les deux lots et être attributaire de l'ensemble des lots.

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises d'imprimerie de droit Camerounais ayant une expérience dans la production de ce type de document.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **la subvention Fonds Mondial- Nouveau Mécanisme de Financement, Année 2018.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation ainsi que les spécimens algorithmes et des fiches d'expédition et de retour des échantillons peuvent être retirés au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22 10 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de quarante mille (40 000) francs CFA.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation ainsi que les spécimens algorithmes et des fiches d'expédition et de retour des échantillons peuvent être retirés au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22 10 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de quarante mille (40 000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 25 avril 2018 à 10 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*Demande de Cotation N° D13-50/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 relative à la production de 8 000 algorithmes de CV (lot 1) et 5 000 fiches d'expédition et de retour des résultats des échantillons (lot 2) pour la réalisation de la charge virale :*

*(BV préciser le lot)*

*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison de chacun des lots est fixé à **vingt (20) jours à compter de la date de délivrance du Bon à Tirer (BAT)**. Les documents seront livrés au GTC/CNLS.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 25 avril 2018 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les documents de manière satisfaisante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

YAOUNDE le 26 Mars 2018

Le *MINISTRE*

**MAMA FOU DA André**

# CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**AVIS DE CONSULTATION RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/DC/CCIMA/CIPM/2018 DU 02/04/2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX (2) LOTS PAR LA CCIMA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
22 23 00

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la modernisation du parc informatique et en vue de pérenniser la dématérialisation des procédures du commerce extérieur, dont l'Institution Consulaire est partie prenante, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun envisage d'acquérir le matériel informatique pour les services de ladite Institution, à travers une Demande de Cotation.

## 2. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations objet de la présente consultation est de TTC **FCFA 30 000 000** financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2018 et imputé à la ligne 22 23 00.

## 3. Allotissement

Le projet est constitué de deux (2) lots distincts :

- **Lot 1 : Acquisition de 14 ordinateurs complets, 14 systèmes d'exploitation Windows 8.1, 14 Microsoft Office 2013, 14 Onduleurs Backup, 01 câble HDMI M/M rouleau de 20M, 12 antivirus kaspersky 2017 trois postes, 14 multiprise parasurtenseurs et parafoudres (Financement BIP CCIMA 2018, Dématérialisation des procédures de commerce extérieur).**
- **Lot 2 : Acquisition de 09 ordinateurs complets, 09 systèmes d'exploitation Windows 8.1, 09 Microsoft Office 2013, 01 imprimante matricielle, 01 copieur, 01 imprimante multifonctions, 02 scanner, 01 Server Proliant, 01 Windows Server 2012, 09 onduleurs, 05 antivirus Norton 2017 trois postes, 01 écran de télévision LED 42", disque dur externe maxtor M3 1TB, 02 câbles HDMI pour vidéo projecteur, 08 multiprises parasurtenseurs et parafoudres (Fonds propres, Renforcement du système d'information).**

**Chaque soumissionnaire doit obligatoirement soumissionner pour les deux (2) lots et peut en être attributaire et les offres sont valables pour une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de leur dépôt.**

## 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations décrites dans la présente demande de cotation.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés sis au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA. Tél. : 233 42 67 87 / 233 42 98 81, Fax : 233 42 55 96.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA, Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (CINQUANTE MILLE) FRANCS CFA** pour frais d'achat de dossier au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics « CAS-ARMP » n° 33 59 88 , ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

## 7. Remises des offres

A cet effet, les entreprises intéressées trouveront joint au Dossier de Demande de Cotation le Bordereau Descriptif et Quantitatif du matériel à acquérir, qu'il leur est demandé de bien vouloir le chiffrer et retourner dûment rempli au plus tard le **25 avril 2018 à 12 heures précises**, au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA, Service des Marchés, sous enveloppe fermée et scellée, adressée au Président de la CCIMA avec la mention :

### DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE

**N°001/DC/CIPM/CCIMA/2018 DU 02/04/2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX (2) LOTS PAR LA CCIMA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à vingt (20) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les prestations.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI et dont le montant est fixé à **F CFA 600 000 (Six Cent Mille) Francs**.

## 10. Ouverture des Plis

Les offres remises seront dépouillées le **25 avril 2018** dès **13 heures**, dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA, par ladite Commission.

Elles devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé par le soumissionnaire.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 – 699 37 07 48**.

*DOUALA le 2 Avril 2018*

*Le PRÉSIDENT*

**EKEN Christophe**

# CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**AVIS DE CONSULTATION RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/DC/CCIMA/CIPM/2018 DU 02/04/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DE LA DOCUMENTATION AU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE (CIDE) DE LA CCIMA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
61 00 43

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun lance en procédure d'urgence une Demande de Cotation en vue de la fourniture de la documentation du Centre d'information et de Documentation Économique (CIDE) de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun à Douala.

## 2. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations objet de la présente consultation est de TTC **FCFA 7 866 600** financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2018 et imputé à la ligne 61 00 43.

## 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations décrites dans la présente demande de cotation.

## 4. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés sis au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA. Tél. : 233 42 67 87 / 233 42 98 81, Fax : 233 42 55 96.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA, Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (VINGT MILLE) FRANCS CFA** pour frais d'achat de dossier au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics « CAS-ARMP » n° 33 59 88 , ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

## 6. Remises des offres

A cet effet, les entreprises intéressées trouveront joint au Dossier de Demande de Cotation le Bordereau Descriptif et Quantitatif du matériel à acquérir, qu'il leur est demandé de bien vouloir le chiffrer et retourner dûment rempli au plus tard le **25 avril 2018 à 12 heures précises**, au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA, Service des Marchés, sous enveloppe fermée et scellée, adressée au Président de la CCIMA avec la mention :

### DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°002/DC/CIPM/CCIMA/2018 DU 02/04/2018 LA FOURNITURE DE LA DOCUMENTATION AU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE (CIDE) DE LA CCIMA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 7. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les prestations.

## 8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI et dont le montant est fixé à **F CFA 155 000 (cent cinquante-cinq mille) Francs**.

## 9. Ouverture des Plis

Les offres remises seront dépouillées le **25 avril 2018** dès **13 heures**, dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA, par ladite Commission.

Elles devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé par le soumissionnaire.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 – 699 37 07 48**.

*DOUALA le 2 Avril 2018*

*Le PRÉSIDENT*

***EKEN Christophe***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**COMMUNIQUE N°01/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 03/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ADDITIF N°01 DU 02 MARS 2018 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM-SM/2018 DU 09 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KELLENG, ARRONDISSEMENT DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante communique :**

Par décision N° 01/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM du 03/04/2018, l'Appel d'Offres ci-dessus visé est déclaré infructueux, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 27/03/2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics ci-dessous :

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	Observation
STE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE SARL	Conforme	Délai : trois mois  Note= 15/19 (78.95%)	TTC : 11.239.014  Omission de prix quantifiés (prix 508 et 903) de l'additif N°01	Éliminée
ETS DE SOLEIL RAYON	Non conforme (absence caution de soumission, et attestation et plan de localisation)	Délai : trois mois  Note= 12/19 (63,16%)	Non qualifiée pour l'évaluation	Éliminés

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour la SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE SARL et les ETS DE SOLEIL RAYON.

*EDEA le 3 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**KOUAMOU FEUZEU ERIC CHRISTIAN**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED UNSUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

S/N	REFERENCE OF THE TENDER	ENTERPRISE	AMOUNT FCFA	Period of execution
1	Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure N°.001/ONIT/CA/MYU/TB/PIB 2018 of 08/02/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMSEACH IN SOME SCHOOLS OF AKWAYA COUNCIL AREA, DIVISION MANYU DIVISION SOUTH WEST REGION	TABE AND SONS ENTERPRISE MAMFE	18.000.000	THREE MONTHS  (03)

**The unsuccessful bidders** have 15 days to withdraw their bids from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu failure to which, the said bid will be destroyed.

This Tender Result could be used to serve for the release of bid bonds for unsuccessful bidders.

MAMFE le 28 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**NKOUNTO CHRISTO NJITO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED UNSUCCESSFUL. HE IS CALLED CAPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

SIN	REFERENCE OF THE TENDER	ENTERPRISE	AMOUNT FCFA	Period execution
1	<p>Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure N° .009/ONIT/CA/MYU/TB/PIB 2018 of 22/02/2018 FOR THE REHABILITATION AND</p> <p>DEVELOPMENT OF THE MAMFE</p> <p>METEOROLOGICAL STATION, DIVISION MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION</p>	<p>WORLD</p> <p>TRANSMISSION ' SERVICE</p> <p>P0 BOX 801 LIMBE</p>	28 999 573	TWO MONTHS(02).

The unsuccessful bidders have 15 days to withdraw their bids from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu failure to which, the said bid will be destroyed.

This Tender Result could be used to serve for the release of bid bonds for unsuccessful bidders.

MAMFE le 28 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**NKOUNTO CHRISTO NJITO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED UNSUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

S/N	REFERENCE OF THE TENDER	ENTERPRISE	AMOUNT FCFA	Period of execution
1	Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure N°.007/ONIT/CA/MYU/TB/PIB 2018 of  16/02/2018 FOR THE CONTINUATION OF CONSTRUCTION WORK AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF SOCIAL AFFAIRS MANYU DIVISION SOUTH WEST REGION	SHIRRICAM ENTERPRISE MAMFE	8.836.935  THREE	MONTHS  (03)

The unsuccessful bidders have 15 days to withdraw their bids from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu failure to which, the said bid will be destroyed.

This Tender Result could be unsuccessful bidders.

*MAMFE le 28 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**NKOUNTO CHRISTO NJITO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY DECLARES UNSUCCESSFUL THE BIDS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER AS INDICATED IN THE TABLE BELOW:

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

S/N	REFERENCE OF THE TENDER	ENTERPRISE	REASON	REMARK
1	<b>Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure N°.006/ONIT/CAJMYU/TB/PIB 2018 of 15/02/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF ONE CLASSROOM AT G.N.S</b>  <b>AYA- IN EYUMOJOCK SUB-DIVISION DIVISION, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION</b>	<b>UNFRUITFUL</b>  for	Lone bidder  OTUN-ETTA AND SONS ENTERPRISE MAMFE  eliminated  technical score less than 70%	<b>TO BE RE? LAUNCHED</b>

The unsuccessful bidder have 15 days to withdraw her bids from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu failure to which, the said bids will be destroyed.

This Tender Result could be used to serve for the release of bid bond for this unsuccessful bidder.

MAMFE le 28 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**NKOUNTO CHRISTO NJITO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

**THE DIVISIONAL DELEGATE SUBJECT: PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED UNSUCCESSFUL. HE IS CALLED UPON TO REPORT AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR MANYU FOR FURTHER FORMALITIES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

S/N	REFERENCE OF THE TENDER	ENTERPRISE	AMOUNT FCFA	Period of execution
1	Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure N°.008/ONIT/CA/MYU/TB/PIB 2018 of 16/02/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS + REGULAR  OFFICE AT G.S BACHUO-NTAI MAMFE CENTRAL SUB-DIVISION MANYU DIVISION SOUTH WEST REGION	T.D.E  ENTERPRISE  P0 BOX 2MFE24 MA	20.500.000	THREE MONTHS  (03)

The unsuccessful bidders have 15 days to withdraw their bids from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu failure to which, the said bid will be destroyed.

This Tender Result could be used to serve for the release of bid bonds for unsuccessful bidders.

MAMFE le 28 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**NKOUNTO CHRISTO NJITO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**COMMUNIQUE N°02/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 03/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ADDITF N°01 DU 02 MARS 2018 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM-SM/2018 DU 09 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOCK, ARRONDISSEMENT DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante communique :**

Par décision N°02/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM du 03/04/2018, l'Appel d'Offres ci-dessus visé est déclaré infructueux, au vu du de Passation des Marchés Publics ci-dessous :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Offre administrative</b>
STE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE SARL	Conforme
ETS DE SOLEIL RAYON	Non conforme (absence caution de soumission, et attestation et plan de local

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour la SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENAN

*EDEA le 3 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**KOUAMOU FEUZEU ERIC CHRISTIAN**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

**COMMUNIQUE N°02/C/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM DU 27/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 05 FEVRIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DES BUREAUX DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Menoua, communique :**

Par décision N°0.../D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/2017 du 27/03/2018, la Lettre-Commande relative à la consultation suscitée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° et dénomination du lot	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1 : LB SANTCHOU	DJM SERVICE BP 41 TIKO	20 000 000	90 (Quatre-vingt-dix jours calendaires)
2 : CETIC FONGO TONGO	INFRUCTUEUX		
3 : LB NGWATTA	INFRUCTUEUX		

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Menoua pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative. Les autres soumissionnaires sont invités à passer retirer leurs offres au plus tard dans les quinze jours suivant la publication du présent communiqué à la Délégation Départementale des Marchés Publics, Service de la Passation des Marchés.

*DSCHANG le 27 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**SIGNOU Boniface**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU WOURI

**COMMUNIQUE N°004/C/PR/MINMAP/DRLT/DD-W/2018 03/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION° 001/DC/PR/MINMAP/CDPM/W/2018 DU 06 MARS 2018, POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'HÔPITAL DE DISTRICT DE NYLON. MAÎTRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE NYLON FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU WOURI COMMUNIQUE :

Par DECISION N°004/D/PR/MINMAP/DRLT/DD-W/ DU 03/04/2018. La Lettre-Commande objet de la Demande de cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (jours)	Observation
	ETS CATALUNYA, B.P 3007 Douala, TEL: 656 32 1939	10 000 000	30	Adjudicataire

Ledit attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, sise au 1<sup>er</sup> Etage Immeuble Kassap, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

N°	Entreprise	Motifs
1	ETS M- BUSINESS	Spécifications techniques non conformes

DOUALA le 3 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**BABA Fridolin**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**COMMUNIQUE N° 03/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/ONCC/CIPM/2018 DU 01 MARS 2018 DE LA FOURNITURE DU NÉCESSAIRE POUR « FESTICOFFEE 2018 ».**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Portant publication du résultat de la Demande de Cotation N° 003/DC/ONCC/CIPM/2018 du 1<sup>er</sup> mars 2018 de la fourniture du nécessaire pour « Festicoffee 2018 ».

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation, objet de la Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2018.

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Délai de livraison</b>	<b>Montant TTC</b>
SOECOD SARL	05 jours	19 938 464 FCFA

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires ayant déposé leurs offres sont priés de passer les retirer sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/5.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

*DOUALA le 2 Avril 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDOPING Michael***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

**DECISION N°02/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM DU 27/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 05 FEVRIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DES BUREAUX DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MENOUA.

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001/048

portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N° 0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination de Monsieur SIGNOU Boniface, Délégué Départemental des Marchés

Publics de la Menoua ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget

~~de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes~~



subventionnés pour

l'exercice 2018;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 du 05 février 2018 pour les travaux

de construction d'un bloc de deux salles de classe et des bureaux dans certains établissements d'enseignement secondaire

du département de la Menoua, région de l'Ouest

Vu Le rapport d'analyse des offres ;

Vu la Décision n°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales des Marchés Publics

Vu le Procès-Verbal N°00055050 du 12 Mars 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics portant

proposition d'attribution ;

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>**-L'unique soumissionnaire du lot 1 ci-après a été retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la consultation suscitée ainsi qu'il suit :

N° et dénomination du lot	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1 : LB SANTCHOU	DJM SERVICE BP 41 TIKO TEL:243 19 86 89/6 77 66 57 55	20 000 000	90 (Quatre-vingt-dix jours calendaires)
2 : CETIC FONGO TONGO	INFRUCTUEUX		
3 : LB NGWATTA	INFRUCTUEUX		

*DSCHANG le 27 Mars 2018*

*Le DÉLEGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**Article 2.-** Les lots 2 et 3 sont par conséquent déclarés infructueux et relancés.

**SIGNOU Boniface**

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU WOURI

**DECISION N°004/D/PR/M1NMAP/DRLT/DD-W/2018 DU 03/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/CDM/WOURI/2018DU 06 AFARS 2018 POUR / FOURNITURE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'HÔPITALDE DISTRICT DE NYLON . MAÎTRE D'OUVRAGE DIRECTEUR HÔPITAL DE DISTRICT DE NYLON. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DE LEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU WOURI,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2004/275 du 14 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°201 1/408 du 09 Décembre 2001 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2001 1 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics.

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/1V11NFI du 02 Janvier 2018 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu la demande de Cotation n° 001 /DC/PR/MINMAP/CDPM/WOURI/2018 du 06 Mars 2018 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 03 Mars 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

**DECIDE**

**ARTICLE 1er** : la Lettre-Commande objet de la demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

attributaire	Montant TTC	Délai (jours)
<b>ETS CATALUNYA BP 3007 Douala</b>	<b>10 000 000</b>	<b>30</b>

**ARTICLE 2** : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

*DOUALA le 3 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**BABA Fridolin**

## COMMUNE DE BABADJOU

**DECISION MUNICIPALE N°02/18/DM/ CBBJ/SG /SAGEF.PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°...02... /DC/C.BBJ/SG/CIPM/2018 DU 09/02/2018 POUR LA FOURNITURE EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BAMENDOU DANS LA COMMUNE DE BABADJOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU. MAITRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'Orientation de ta Décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle modifié par

Le Décret N° 90/57 du 19 Décembre 1990 ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort

territorial et les textes modifiants subséquents ;

Vu le Décret N° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales notamment celle de Babadjou ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret n° 2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement Des commissions de passation des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0000046/A/MINATD/DCTD DU 31 Octobre 2013 Constatant i"élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 ;

Vu la décision N° 01443/CAB/MINMAP du 11 Août 2014 constatant la composition des Commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;

Vu Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La demande de cotation 02... /DC/C.BBJ/SG/CIPM/2018 du 09/02/2018 pour la fourniture en matériel médical au Centre de Santé Intégré de Bamendou dans la Commune de Babadjou ;

Vu Le procès-verbal N° 03 /PV.CBBJ/CIPM/2018 du 15/03/2018 proposant l'attribution de La Lettre-commande relative à la demande de cotation pour la fourniture en matériel médical au Centre de Santé Intégré de Bamendou dans la Commune de Babadjou ;

### DECIDE

**Article 1er : La Lettre-commande objet de La demande de cotation N° 02/DC/C/BBJ/CIPM/2018 du 09/02/2018 pour la fourniture en matériel médical au Centre de Santé Intégré de Bamendou dans la Commune de Babadjou ; Est pour compter de la date de signature De la présente décision attribuée à l'ETS CLOSOPHE B.P ... Tél :677 81 33 12. Pour un Montant TTC de 7400 000 F(Sept Millions Quatre Cent Mille Francs). Et pour un délai d'un mois.**

**Article 2: La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./-**

*BABADJOU le 19 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**DELEGO Jacques**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**DECISION N°138/ONCC/DG/CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE CONSULTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2018 DU 1<sup>er</sup> MARS 2018 POUR LA FOURNITURE DU NÉCESSAIRE DE « FESTICOFFEE » 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général,**

VU La Loi° 95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;

VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU Le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU La Décision n°142/D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

VU La circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des EPA, des CTD et autres, pour l'exercice 2018 ;

VU L'Avis de Consultation N°003/DC/ONCC/CIPM/2017 du 1<sup>er</sup> mars 2018 pour la fourniture du nécessaire pour fourniture du nécessaire pour Festicoffee 2018 ;

VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 27 mars 2018 ; Compte tenu des nécessités de service,

**DECIDE :**

**Article 1er :** L'ETS SOECOD SARL est retenu comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation susmentionnée.

SOUSSIONNAIRE	DÉLAI DE LIVRAISON	MONTANT HT	MONTANT TTC
SOECOD SARL	05 jours	16 770 200	19 998 464

**Article 2:** Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui concerne, de l'application de la présente décision.



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

**DECISION D'INFRUCTUOSITE N°02/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM DU 27/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 DU 05 FEVRIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DES BUREAUX DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MENOUA,**

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février

2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N° 0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination de Monsieur SIGNOU Boniface, Délégué Départemental

des Marchés Publics de la Menoua ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution

du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres

organismes subventionnés pour l'exercice 2018;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2018 du 05 février 2018 pour

les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et des bureaux dans certains établissements d'enseignement

secondaire du département de la Menoua, région de l'Ouest

Vu Le rapport d'analyse des offres ;

Vu la Décision n°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales

des Marchés Publics

Vu le Procès-Verbal N°00055050 du 12 Mars 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics portant

proposition d'attribution ;

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/CDPM/2018 du 05 FEVRIER 2018 relatif à l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et des bureaux dans certains établissements d'enseignement secondaire du département de la Menoua, région de l'ouest, lot 2 et lot 3 est **DISCHANGÉ** le 27 Mars 2018

Le **DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**

**Article 2.** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**SIGNOU Boniface**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**DECISION N°01/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM. PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

### Autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'arrêté N°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000111/D/MINMAP/SG/DAJ du 07 février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal du dossier N°2 de la session du 27 Mars 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Considérant l'Additif N°01 du 02 Mars 2018 à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°01/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM-SM/2018 du 09 Février 2018 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KELLENG, Arrondissement de NYANON, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

### **DECIDE**

Article 1<sup>er</sup>: L'Appel d'Offres ci-dessus visé est déclaré infructueux.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N°02/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM. PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

### Autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'arrêté N°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000111/D/MINMAP/SG/DAJ du 07 février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal du dossier N°2 de la session du 27 Mars 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Considérant l'Additif N°01 du 02 Mars 2018 à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°02/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM-SM/2018 du 09 Février 2018 pour les travaux de construction d'une (01) salle de classe à l'Ecole Publique de HOCK, Arrondissement de NYANON, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

### **DECIDE**

Article 1<sup>er</sup>: L'Appel d'Offres ci-dessus visé est déclaré infructueux.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.



# COMMUNE DE NKONGZEM (NKONG-NÉ)

**COMMUNIQUE WN°03/C/C/NK-ZEM N°01AONO/CIPM/C.NK-ZEM/BEC/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EM BALEKOUET, D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP NKOHO, D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP MINGNE, D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'EP BASSESSA-BAFOU, D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AFOMBET ECOLE CATHOLOQUE DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN CINQ LOTS) EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>30 mars 2018 à 15 heures 00</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de Nkong-Zem.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>06 AVRIL 2018 à 15 heures 00</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de Nkong-Zem.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>1. Principaux critères éliminatoires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-capacité financière inférieure à 60% du montant prévisionnel du projet ;</li> <li>-Avoir eu un marché abandonné ou résilié ( article 102 du code des marchés);</li> <li>-Avoir un marché d'un l'exercice antérieur encore en cours de l'exécution du fait du retard causé par l'entreprise ;</li> <li>-Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;</li> <li>-Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement ;</li> <li>-Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;</li> <li>-fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée.</li> </ul> <p><b>2-Principaux critères de qualification</b></p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :</p> <p>I-Offre financière (03 critères) ;</p> <p>II-Expéhenche de l'entreprise (04 critères)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience générale ;</li> <li>• Expérience spécifique.</li> </ul> <p>III-Personnel (07 critères)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conducteur des travaux ;</li> <li>• Chef de chantier.</li> <li>• autres personnels.</li> </ul> <p>IV- Matériel (06 critères)</p> <p>V-Méthodologie et organisation (04 critères)</p> <p>VI- Présentation et production des offres en nombre suffisants (02 critères)</p> <p>Seules les soumissions qui auront obtenu au moins (70%) 19 oui sur 26 seront admises à l'analyse financière.</p>



## 2 Critères d'évaluation

### Lire plutot

#### 1. Principaux critères éliminatoires

- Capacité financière inférieure à 60% du montant prévisionnel du projet ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée.

Le reste sans changement.

*NKONG-ZEM le 29 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**NDZOUBENG Thomas**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

**ADDITIF N° 007 (BIS)/A/DRMAP-DDMAP-F&D/CDPM/SPM/ 2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/C-GT/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU 15/02/2018/ POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CSI DE LOMPTA (LOGEMENT D'ASTREINTE DU MEDECIN) EN PROCEDURE D'URGENCE. LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU FARO ET DÉO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS CITÉ QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Y RELATIF ONT CHANGÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le <b>13/03/2018 à dix (10H) Heures</b>, heure locale et devra porter la mention</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le <b>03/04/2018</b> à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention:</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>L'ouverture des plis se fera en un temps.</b>            L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>13/03/2018 à 11 heures</b> par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo dans la salle de session de la CDPM du Faro et Déo.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>03/04/2018</b> à 15 Heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo dans la salle de session de la CDPM du Faro et Déo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Le reste sans changement.</p> <p>Le présent rectificatif sera publié et enregistré partout ou besoins sera.</p>

*GALIM-TIGNERE le 13 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**ZAPA DAODOU**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

ADDITIF N° 010/A/DRMAP-DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2018 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/C-GT/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU 15/02/2018/ POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DU CSI DE LOMPTA (LOGEMENT D'ASTREINTE DU MÉDECIN) EN PROCÉDURE D'URGENCE LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DE FARO ET DÉO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS CITÉ QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Y RELATIF ONT CHANGÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le <b>03/04/2018</b> à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention:</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/C-GT/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&amp;D/CnPMF&amp;D/2018 DU 15/02/2018/ pour les travaux d'achèvement du Centre de Santé Intégré de LOMPTA (Logement d'Astreinte du Médecin) <b>est suspendu</b> (conformément à l'article 10 du RGAO).</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>03/04/2018</b> à 15 Heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo dans la salle de session de la CDPM du Faro et Déo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/C-GT/AONO/ /DRMAP-AD/DDMAP-F&amp;D/CDPM-F&amp;D/2018 I</p> <p>Le reste sans changement.</p> <p>Le présent rectificatif sera publié et enregistré partout ou besoins sera.</p>

TIGNERE le 27 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ZAPA DAODOU**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**ADDITIF 001 DU 02/04/2018 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/ SPM/CDPM/ 2018 DU 15/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR EN MATERIAUX LOCAUX A LA SAR/SM D'AWAE, DANS LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

### 13.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence d'une pièce de l'offre administrative;
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
- 4- Non-conformité de l'Offre administrative **sous 48 heures** ;
- 5- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** d'éléments positifs;
- 6- Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier aux cours des trois derniers exercices.

### 13.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification candidats portent sur :

- 1- L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire;
- 2- La présentation du dossier de Soumission ;
- 3- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments;
- 4- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- 5- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- 6- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- 7- La Capacité financière de l'entreprise.

## 1 Critères d'évaluation

Lire plutôt

### 13.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence d'une pièce de l'offre administrative;
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
- 4- Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative **sous 48 heures** à compter de la date d'ouverture des plis;
- 5- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** d'éléments positifs;

N°	CRITERES ELIMINATOIRES
1	Absence d'une pièce de l'«OFFRE ADMINISTRATIVE»
2	Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3	Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
4	Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis
5	Note technique inférieure à 70% d'éléments positifs.

MFOU le 2 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ENAMA GEORGES PATRICK**

# COMMUNE DE NKONGZEM (NKONG-NÉ)

**COMMUNIQUE N°02/C/C/NK-ZEM/18 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONG-ZEM, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS QUE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CIPM/C. NK-ZEM/BEC/2018 DU 09 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE À NTSINGFOU 2 ET ÉLECTRIFICATION RURALES À TEKANG 2 DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN DEUX LOTS) LANCÉ (EN PROCÉDURE D'URGENCE) INITIALEMENT PRÉVUE LE 30 MARS 2018 À 14H00 MINUTES EST REPORTÉE. EN OUTRE, LE PARAGRAPHE 13-1 DE L'AVIS D'APPEL 'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIPM/C. NK-ZEM/BEC/2018 DU 09 MARS 2018 EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIVIT:**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>30 MARS 2018 à 15heures 00</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de Nkong-Zem. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>06 AVRIL 2018 à 15heures 00</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de Nkong-Zem. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

## 2 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

#### 13.1 Critères éliminatoires

- Capacité financière inférieure à 60% du montant prévisionnel du projet ;
  - Avoir eu un marché abandonné ou résilié (article 102 du code des marchés) ;
  - Avoir un marché d'un exercice antérieur encore en cours de l'exécution du fait du retard causé par l'entreprise ;
  - Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
  - Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement :
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution de soumission scannée.

#### 13.2 Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	OUI/NON
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	OUI/NON
3	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	OUI/NON
4	Capacité financière	OUI/NON

### Lire plutot

#### 13.1 Critères éliminatoires

- Capacité financière inférieure à 60% du montant prévisionnel du projet ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée.

**Le reste sans changement.**

NKONG-ZEM le 29 Mars 2018

Le MAIRE

**NDZOUBENG Thomas**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : [pridesoft.arpmp.cm](http://pridesoft.arpmp.cm)  
✉ Email : [pridesoft@arpmp.cm](mailto:pridesoft@arpmp.cm)